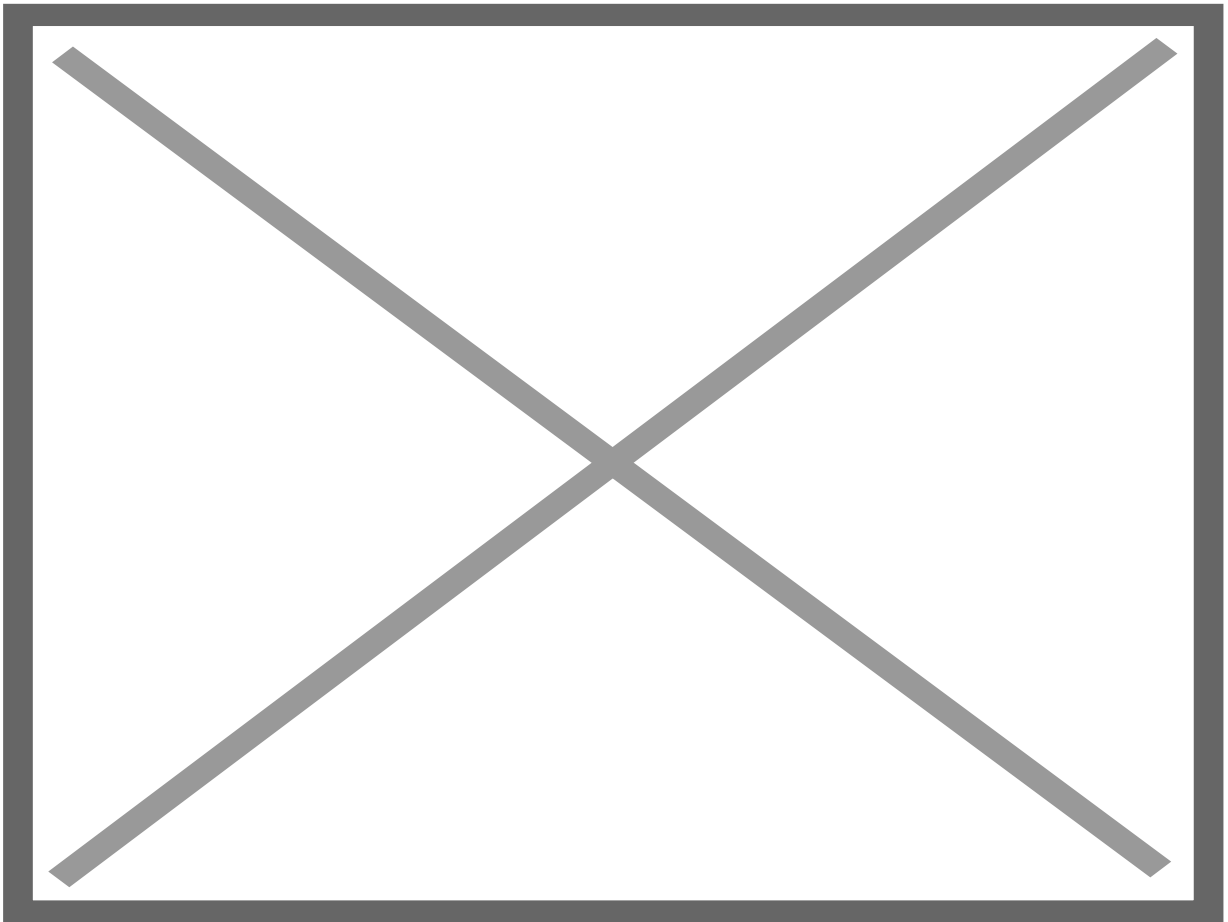

IsraËl dËmolit une Æcole primaire palestinienne dans un village de Cisjordanie prËs de BethlËem

Description

Par Hagar Shezaf, le 6 mai 2023



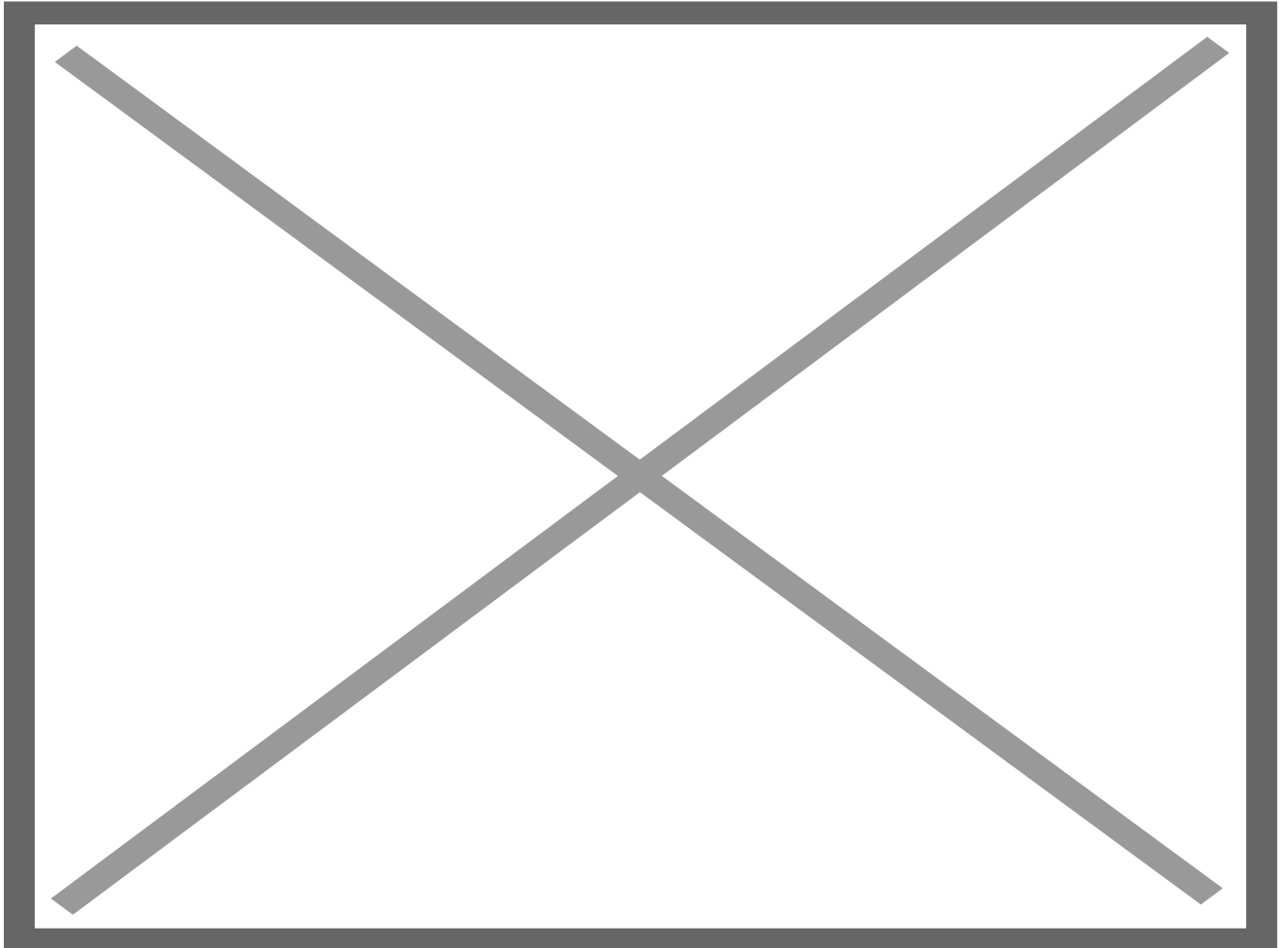
L'Æcole palestinienne avant sa dËmolition Æ Jubbet Ad Dhib.

L'UE et le ministËre allemand des affaires ÆtrangËres condamnent la dËmolition par IsraËl de l'Æcole de Cisjordanie qui accueillait des dizaines d'ÆlËves palestiniens.

L'administration civile israËlienne en Cisjordanie a dËmoli dimanche une Æcole primaire palestinienne accueillant des dizaines d'ÆlËves prËs de BethlËem, Æ la suite d'une dËcision du tribunal de district sur une requËte prËsentËe par l'ONG de droite Regavim, cofondËe par le ministre des finances Bezalel Smotrich.

L'Æcole, situËe dans le village bËdouin de Jubbet ab-Dib, a ÆtË construite il y a six ans et accueillait des ÆlËves de Jubbet ad-Dib et de Beit TaËmir. Avant sa construction, les enfants de la

Les familles devaient marcher environ trois kilomètres par jour pour se rendre à l'école la plus proche. Après la démolition, les habitants ont installé une tente au même endroit, où ils prévoient d'organiser des cours.



L'école à Jubbet Ad Dhib après sa démolition.

L'UE, qui a contribué au financement de la construction de l'école, a condamné la démolition, la qualifiant de violation du droit des enfants à l'éducation et déclarant qu'elle «suit de près cette affaire et a demandé aux autorités israéliennes de ne pas procéder à la démolition».

La déclaration souligne en outre que de telles démolitions sont «illégales au regard du droit international et que le droit des enfants à l'éducation doit être respecté». L'UE demande à Israël de mettre fin à toutes les démolitions et expulsions, qui ne feront qu'accroître les souffrances de la population palestinienne et risquent d'attiser les tensions sur le terrain.

Le porte-parole du ministre allemand des affaires étrangères a également condamné la démolition, déclarant que la destruction de l'école «compromet» le processus de paix et «sera discutée avec les autorités israéliennes».

L'École ayant été construite sans permis officiel d'Israël, le tribunal a ordonné l'arrêt des travaux pendant sa construction. Une tentative de recevoir rétroactivement un permis pour l'école a été rejetée par la suite. L'avocat Haytham Khatib, de la Société Saint-Yves, un groupe catholique de défense des droits de l'homme, a déposé une pétition contre ce rejet, mais Regavim a insisté pour que l'école soit démolie.

Le tribunal a finalement tranché en faveur de Regavim, fondant sa décision sur un avis officiel publié en 2018 selon lequel l'école présentait des problèmes de sécurité et risquait de s'effondrer en cas de tremblement de terre.

« Ils nous disent que l'école n'est pas sûre pour les enfants, mais ils ne nous permettent pas de faire quoi que ce soit sur ce sujet. Nous ne pouvons ni réparer ni construire », explique Halin Musa Sabah, un habitant de Beit Ta'amer, l'un des propriétaires du site où l'école a été construite et l'oncle de l'un de ses élèves. Selon M. Sabah, l'école a été construite pour que nos enfants puissent recevoir une éducation, ce qui est le droit de chaque enfant ».

Le militant Hassan Brijia, membre du comité contre la barrière de séparation et les colonies israéliennes dans la région de Bethléem, affirme qu'Israël ne délivre pas de permis de construire aux Bédouins et que l'école était « vitale pour la vie dans cette région ».

« Les élèves les plus âgés ont dix ans. Représentent-ils vraiment un tel danger pour Israël ? »

« L'organisation du ministre des finances Bezalel Smotrich a déposé une pétition contre l'école et c'est maintenant Smotrich qui exécute sa démolition », déclare Brijia à une affirmation que Sabah approuve.

« Smotrich a dit que Huwara devait être anéantie, et maintenant il a anéanti notre école », ajoute Sabah. « Pouvez-vous regarder les enfants pleurer ? Pouvez-vous regarder un enfant de six ans qui sanglote ? Comment pouvez-vous lui expliquer cela ? Quel genre de personne peut-on espérer élever dans une telle réalité ? »

Après que la nouvelle de la démolition a été rendue publique dimanche, Regavim a publié la déclaration suivante: « Ce bâtiment n'est qu'une des centaines d'écoles illégales construites en Judée et en Samarie dans le cadre de la méthode utilisée par les Palestiniens pour prendre le contrôle de la terre. »

L'organisation a également publié un rapport sur la question dans le cadre de la guerre qu'elle mène contre ce qu'elle appelle les écoles palestiniennes illégales dans la région.

Shlomo Ne'eman, chef du Conseil de Yesha, organisation fautive représentant les colonies israéliennes de Cisjordanie, et du Conseil régional de Gush Etzion, s'est félicité de cette démolition, la qualifiant de « nouvelle étape dans notre lutte permanente pour les territoires de notre nation. Il nous reste encore beaucoup à faire ».

Traduit par Thierry Tyler durden pour l'Agence Média Palestine

Source : [Haaretz](#)

date crÃ©Ã©e
2023/05/09